



The National Dental
Examining Board of Canada
Le Bureau national d'examen
dentaire du Canada

®



RAPPORT ANNUEL

2023/2024

Soutenir la qualité des soins dentaires par l'évaluation des compétences.



Rapport Annuel

2023-2024

Table des matières

456812

1	Lettre du président et de la directrice générale
2	Bilan de l'année
3	Initiatives stratégiques 2019-2024
4	Gouvernance
5	Activités principales

1	Demandes d'inscription et vérification des titres de compétence
19	Examens
19	Opérations
20	Finances



Mission

Contribuer à la santé bucco-dentaire des Canadiens en produisant une évaluation de compétence juste, valide et fiable pour la certification des dentistes au Canada.

Mandat

Créé par une loi du Parlement, le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) a reçu le mandat d'établir une norme nationale unique pour les dentistes généralistes au Canada et d'élaborer et d'administrer des examens pour s'assurer que les personnes qui font une demande de permis à titre de dentiste ont satisfait à la norme nationale.

Le BNED collabore avec les facultés dentaires canadiennes, la Commission de l'agrément dentaire du Canada et les organismes provinciaux de réglementation dentaire afin de appuyer la qualité des soins dentaires au Canada.

Lettre du président et de la directrice générale

Alors que nous réfléchissons l'année écoulée, nous avons le plaisir de partager un aperçu de nos activités, de nos réalisations et de notre engagement constant à l'égard de notre mission, qui est de contribuer à la santé bucco-dentaire des Canadiens en fournissant une évaluation valide, fiable et équitable des compétences. Cette année a été marquée par une croissance stratégique, un affinement opérationnel et une adaptation réfléchie aux nouvelles difficultés et possibilités.

Planification stratégique : un plan directeur pour l'avenir

Cette année, nous nous sommes lancés dans une initiative globale de planification stratégique. Cet effort a permis de définir une orientation claire pour notre organisation, en veillant à ce que nous adaptions nos ressources et nos capacités à nos objectifs à long terme. La planification stratégique joue un rôle essentiel, car elle nous permet d'anticiper les besoins futurs, de répondre aux nouvelles tendances et de continuer à servir efficacement nos candidats et nos parties prenantes. En fixant des objectifs clairs et mesurables pour les années à venir, nous sommes en meilleure posture pour nous adapter à l'évolution de notre secteur.

Améliorer le soutien aux candidats et l'accès aux examens

Nous avons mis l'accent sur la la révision et l'amélioration des procédures et des politiques internes ayant une incidence sur les candidats. Nous comprenons que le parcours vers la certification peut être exigeant, et nous nous engageons à fournir le soutien nécessaire pour aider les candidats à chaque étape. Cette année, nous avons réalisé des progrès considérables en réduisant les délais de vérification des titres de compétence et en affinant nos processus d'inscription pour répondre aux besoins des candidats.

Relever les défis liés à l'administration des examens électroniques

Bien que nous ayons progressé dans de nombreux domaines, notre parcours n'a pas été exempt de défis. L'un des obstacles les plus importants auxquels nous continuons à faire face concerne l'administration des examens électroniques. Tout au long de la transition de nos examens vers une plateforme numérique, nous avons continué à rencontrer des problèmes techniques qui ont affecté l'expérience des candidats. Nous avons pris ces défis au sérieux et travaillé avec diligence pour tenter de les surmonter et améliorer la fiabilité de nos examens électroniques.

Dialoguer avec les groupes de parties prenantes

Au cours de l'année, nous avons fait des efforts pour mieux faire connaître et comprendre notre travail. Nous avons dialogué activement avec les parties prenantes et d'autres groupes qui défendent les intérêts des personnes formées dans le cadre de programmes de médecine dentaire internationaux non agréés. Par l'entremise de plusieurs réunions, nous avons cherché à prendre connaissance de leurs préoccupations et à recueillir leurs points de vue. Au cours de ces dialogues, nous avons souligné l'importance cruciale d'évaluer les connaissances, les habiletés et les aptitudes de tous les dentistes avant qu'ils puissent commencer à exercer. Dans un contexte où de nombreuses organisations réfléchissent aux moyens d'accélérer l'accès aux professions, nous continuons à réfléchir au mandat du BNED et à la manière dont nous soutenons les organismes de réglementation dans leur rôle de protection du public. Nous nous engageons à contribuer à une solution permettant d'évaluer plus rapidement les compétences de tous les dentistes, sans sacrifier la sécurité des patients.

Envisager l'avenir
A mesure que nous avançons, nous maintenons notre engagement envers l'innovation et l'amélioration continue. Les réalisations de la dernière année, bien qu'importantes, nous rappellent qu'il reste toujours du travail à accomplir. Nous investissons davantage de ressources dans la recherche et la technologie et exploiterons nos données pour éclairer nos décisions. Nous continuerons à être à l'écoute de nos parties prenantes, à nous adapter aux nouveaux défis et à nous efforcer de respecter les normes les plus élevées dans tout ce que nous faisons.

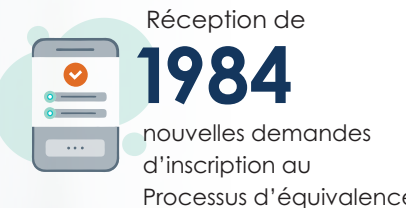


Amarjit Singh Rihal
Président



Marie Dagenais
Directrice générale
et registraire

Bilan de l'année



Initiatives stratégiques

2019-2024

Le BNED a réalisé des progrès considérables dans la réalisation des principaux domaines de résultats de son plan stratégique quinquennal.



Transition de tous les examens papier au format électronique

Tous les examens du BNED sont désormais administrés électroniquement. Les examens électroniques sont proposés en deux formats en fonction du type d'examen. Bien que des problèmes persistent, plusieurs changements ont été apportés afin d'offrir aux candidats la meilleure expérience d'examen possible tandis que nous continuons d'analyser la source des problèmes.

1



Révision du plan directeur du Processus d'équivalence

La révision du Processus d'équivalence s'est achevée en 2021. Cette révision a débouché sur une série de modifications aux examens du Processus d'équivalence, lesquelles ont été mises en œuvre en 2022. L'EDNCC, mis en place à la suite de la révision du plan directeur, est administré avec succès depuis l'automne 2022.

2



Renforcement de la communication avec les parties prenantes

Au cours des cinq dernières années, le BNED a travaillé avec diligence pour maintenir des relations solides avec ses parties prenantes et rechercher des occasions de dialoguer avec différents groupes de parties prenantes, en particulier ceux qui représentent les candidats aux programmes d'examen. Les renseignements recueillis dans le cadre de ces dialogues ont permis d'élaborer de nouveaux outils et processus qui aideront les candidats dans leur parcours vers la certification. Le maintien d'une communication forte avec les parties prenantes demeurera une priorité.

3



Gestion des risques

L'élaboration d'un programme de gestion des risques et d'un cadre d'évaluation des risques a été achevée au début du plan quinquennal. Ce programme permet de cerner, d'évaluer et de gérer les risques pour l'organisation en général et pour chaque projet.

4



Au cours des dernières années, le milieu des soins de santé a connu d'énormes changements.

L'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour les prochaines années est un processus important qui aidera le BNED à maintenir un niveau élevé d'élaboration et d'administration d'examens, mais également à s'adapter aux changements rapides survenant dans le milieu des soins de santé. L'élaboration d'un nouveau plan stratégique a débuté en 2023. Le plan sera présenté au conseil d'administration du BNED pour adoption lors de l'assemblée annuelle de 2024.

Gouvernance

Le conseil d'administration apporte à l'organisation un large éventail de compétences et de points de vue. Le conseil d'administration, qui est composé de représentants issus du public, des organismes provinciaux de réglementation dentaire et de la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC), supervise la mission et l'orientation stratégique de l'organisation, sa gestion financière, ses pratiques en matière de durabilité et ses relations avec les parties prenantes par l'entremise d'assemblées plénières et de comités chargés de tâches particulières.

Le conseil d'administration gouverne l'organisation en élaborant des politiques et en supervisant leur mise en œuvre, en veillant au respect de ses règlements administratifs, en vérifiant la gestion de ses ressources et en rendant des comptes à ses parties prenantes concernant le fonctionnement du BNED.



Amarjit Singh Rihal
Président
Association dentaire du Manitoba



James (Jim) Richardson
Président sortant
British Columbia College
of Oral Health Professionals

Membres du conseil d'administration



Sneha Abhyankar
Bureau dentaire de
Terre-Neuve-et-Labrador



Stéfán Haas-Jean
Ordre des dentistes du Québec



Debora (Deb) Matthews
Représentante de la CADC



Gurminder Singh
(Mintoo) Basahti
Collège des chirurgiens dentistes
de l'Alberta



Stéfán Piché
Collège des chirurgiens dentistes
de la Saskatchewan



James (Jim) Posluns
Représentant de la CADC



Tanya Cook
Bureau dentaire provincial
de la Nouvelle-Écosse



Alan Robinson
Conseil dentaire de
l'Île-du-Prince-Édouard



Jan Sheppard Kutcher
Représentante du public



Noha Gomaa
Collège royal des chirurgiens dentistes
de l'Ontario



Andrew Rowe
Société dentaire du
Nouveau-Brunswick

Comités

Comité d'appels :

Le Comité d'appels se réunit en fonction des besoins pour entendre les appels concernant le déroulement d'un examen et les décisions en matière d'inconduite. Ce Comité veille à ce que les candidats estimant que le résultat de leur examen a été affecté par un facteur indépendant de leur volonté puissent être entendus aux plus hauts échelons du BNED.

Membres (2023-2024)	
Lise Payant /présidente	Doug Mackey
Maureen Bourgeois	Michel Moreau
Claire Deschamps	Stéfan Piché

Comité des règlements :

Le Comité des règlements est chargé de réviser les règlements et de recommander au conseil d'administration des modifications à mettre en œuvre. Il veille à ce que les règlements du BNED soient clairs, à jour et conformes aux pratiques, procédures et politiques internes.

Membres (2023-2024)	
Gurminder Singh (Mintoo) Basahti /président	
Alan Robinson	
Andrew Rowe	

Comité exécutif :

Le Comité exécutif se réunit régulièrement entre les réunions du conseil d'administration afin d'assurer la poursuite active des affaires du BNED. En outre, le Comité exécutif est chargé d'entendre les appels de compassion et les demandes d'inscription avec considérations spéciales de dentistes ayant obtenu leur diplôme d'un programme agréé plus de soixante mois avant la date de l'ECOS Virtuel qu'ils ont l'intention de passer.

Membres (2023-2024)	
Amarjit Singh Rihal /président	
James Richardson /président sortant	
Stéfan Haas-Jean /vice-président et trésorier	
Sneha Abhyankar	
Gurminder Singh (Mintoo) Basahti	

Comité d'audit et des finances :

Le Comité d'audit et des finances supervise les vérifications externes, le processus de planification financière, ainsi que l'élaboration et le respect des politiques et processus financiers. Ce Comité veille à la viabilité et à la pérennité du BNED en tant qu'organisation à but non lucratif. Il a été à l'origine des recommandations visant à réduire les frais d'examen l'année dernière et cette année.

Membres (2023-2024)	
Stéfan Haas-Jean /président	
Sneha Abhyankar	
Gurminder Singh (Mintoo) Basahti	
Jimmy Mui	
Amarjit Singh Rihal	

Comité d'examens :

Le Comité d'examens est chargé de formuler des recommandations pour que les examens se déroulent de manière juste et équitable pour toutes les parties concernées. En raison de l'évolution constante de nos examens, ce Comité doit veiller à ce que leur contenu demeure pertinent et à jour pour garantir à la population canadienne que les candidats qui les réussissent démontrent un niveau de compétence correspondant à celui d'un dentiste débutant au Canada.

Membres (2023-2024)	
Cristina Ionescu /présidente	Steven Patterson
Tanya Cook /vice-présidente	Lise Payant
Lara Friedlander	Amarjit Singh Rihal
Keven Hockley	Jan Sheppard Kutcher
Jim Yuan Lai	Laurie St-Pierre
Pierre Éric Landry	

Comité des candidatures :

Le Comité des candidatures assiste le conseil d'administration en trouvant et en nommant des personnes pour siéger aux comités permanents et aux comités ad hoc, conformément aux règlements du BNED.

Membres (2023-2024)	
Jim Richardson /président	
Amarjit Singh Rihal	

Équipe de haute direction

L'équipe de direction nous permet d'atteindre des niveaux de performance élevés et constants et de répondre à nos exigences élevées en matière de professionnalisme tout en assurant une satisfaction et un moral élevés parmi les employés.

	Marie Dagenais Directrice générale et registraire		Caroline Nguyen Directrice des examens
	Christine Desbiens Directrice des ressources humaines		Kim Phillips Directrice de la communication
	Greg Scharf Directeur financier		Travis MacCuish Gestionnaire des finances
	Grace Manaog Gestionnaire de l'EDNCC		Rachel Pyka Gestionnaire de la vérification des titres de compétence
	Monica Rodriguez Gestionnaire des examens		Karen Frost Gestionnaire des projets informatiques et commerciaux

Activités principales

Alignement des plans directeurs des examens avec les CHAs.

Au printemps 2024, une série révisée de connaissances-habiletés-aptitudes (CHA) pour les dentistes nouvellement diplômés au Canada a été adoptée par la Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire (FCORD), le BNED et l'Association des facultés dentaires du Canada (AFDC). Dans le cadre d'un processus continu visant à assurer l'équité, la pertinence professionnelle et la défendabilité de ses examens, le BNED a organisé un atelier en avril 2024 pour examiner le document, ainsi que pour revoir et réviser les plans directeurs de tous ses examens afin d'assurer leur conformité aux nouvelles CHA.

L'atelier était dirigé par la Dre Marie Dagenais, directrice générale et registraire. La directrice des examens, les principaux membres de l'équipe d'examen, les examinateurs en chef et des observateurs des organismes de réglementation dentaire y ont participé. Au cours de l'atelier, Veronica Velle, présidente-directrice générale par intérim de l'Australian Dental Council (ADC), a été invitée à présenter une vue d'ensemble de l'examen écrit de l'ADC destiné aux dentistes formés dans le cadre de programmes non agréés, lequel vise à évaluer les connaissances en sciences de base et en sciences cliniques et ainsi que le jugement clinique et les compétences de raisonnement pertinentes pour la pratique dentaire.

Consultation et révision de l'EDNCC

L'EDNCC est conçu pour évaluer à la fois les habiletés cliniques et le jugement situationnel des candidats.

Face aux réactions et aux inquiétudes suscitées par le nouvel examen, le BNED a lancé un processus de révision. Un consultant expert en psychométrie et diverses parties prenantes impliquées dans l'évaluation et l'octroi de permis de pratique des dentistes au Canada ont fait partie de cet exercice.

La révision a porté sur quatre points : le temps alloué au volet des habiletés cliniques de l'EDNCC, la norme de réussite de ce dernier, l'obligation de réussir l'évaluation d'au moins une station dans chaque domaine du volet du jugement situationnel, et l'inclusion des restaurations en amalgame dans le volet des habiletés cliniques. La révision a été achevée à l'automne 2023.

La révision a permis de confirmer que la norme de réussite pour le volet des habiletés cliniques et celui du jugement situationnel correspondait au résultat minimum requis pour attester des compétences des candidats dans les domaines évalués. En outre, le temps alloué au volet des habiletés cliniques a été jugé adéquat, car il correspond au double du temps recommandé par les experts au cours de la phase d'élaboration de l'examen.

L'inclusion des restaurations en amalgame a fait l'objet d'un examen multidimensionnel et a nécessité d'évaluer les matériaux fournis, le type de restauration présenté et la pertinence des restaurations en amalgame dans l'environnement d'aujourd'hui. Une analyse des programmes des facultés de médecine dentaire canadiennes a révélé que les restaurations en amalgame sont toujours enseignées dans tous les établissements d'enseignement de la médecine dentaire du Canada, et il est prouvé que l'amalgame constitue un matériau de choix pour certaines populations à haut risque au Canada. Il a donc été jugé approprié de continuer à inclure les restaurations en amalgame dans l'EDNCC. L'examen a donné lieu à un changement quant au matériau fourni aux candidats pour réaliser les restaurations. Il a également établi la nécessité d'évaluer constamment la complexité des exigences et de procéder aux ajustements nécessaires.

Les résultats de la consultation et de l'examen ont été publiés sur le site Web et distribués aux groupes de parties prenantes.

Réduction de la durée du Processus d'équivalence

La voie vers l'obtention du permis d'exercice pour les diplômés de programmes de médecine dentaire non agréés a évolué au cours des vingt dernières années. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, les personnes ayant suivi des programmes de médecine dentaire en dehors du Canada ou des États-Unis devaient passer une série d'examens, dont deux examens cliniques, l'un sur des dentoformes et l'autre sur des patients vivants, avant de pouvoir se présenter à l'examen de certification. En 2000, cette procédure a été progressivement abandonnée pour être remplacée par l'obligation de suivre des programmes de qualification et d'obtention de diplômes agréés dans des universités canadiennes. Pendant plusieurs années, ces programmes ont constitué la seule voie permettant à un dentiste formé dans le cadre d'un programme non agréé d'obtenir un permis d'exercice au Canada. Les places dans ces programmes étaient limitées par les ressources disponibles dans les facultés canadiennes de médecine dentaire, et les inscriptions étaient souvent plafonnées à une centaine de places dans tout le pays chaque année. Au fil du temps, les personnes participant aux programmes de formation se sont rendu compte que tous les dentistes formés dans le cadre de ces programmes n'avaient pas besoin de deux années de formation ou plus, ce qui a conduit à la création du Processus d'équivalence : un processus d'examen qui évaluerait les connaissances, les habiletés et les aptitudes des personnes qui n'ont pas besoin d'une formation complémentaire en médecine dentaire avant d'obtenir un permis d'exercice. Parallèlement à la mise en place de la deuxième voie d'accès à la certification, plusieurs programmes à l'international ont été reconnus comme équivalents aux programmes de médecine dentaire canadiens. En 2010, 2011 et 2012, le niveau de compétence des dentistes diplômées de programmes de médecine dentaire en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Irlande a été jugé équivalent à celui des dentistes diplômées au Canada, ce qui leur a permis d'avoir accès directement à l'examen de certification.

Lorsque le Processus d'équivalence a été mis en œuvre en 2011, l'objectif était qu'un candidat compétent puisse obtenir la certification du BNED dans un délai de 18 mois. Au cours des années suivantes, il est apparu que ce délai n'était pas raisonnable, car le nombre de demandes d'inscription a considérablement augmenté, et de nombreux candidats ont dû repasser un ou plusieurs examens au cours du Processus. Ces facteurs, associés à des problèmes de capacité d'examen, ont considérablement allongé la durée du Processus d'équivalence pour de nombreux candidats.

Le BNED s'est engagé à réduire sensiblement le temps nécessaire aux dentistes formés dans des programmes non agréés pour compléter le Processus et a proposé, au début de l'année 2024, une série d'initiatives pour atteindre cet objectif.

La première étape a consisté à évaluer le nombre de places disponibles pour l'EDNCC. La capacité d'accueil de l'examen est déterminée par la taille du centre d'examen et affectée par les personnes qui reprennent plusieurs fois l'examen. Une série de modifications a été apportée au processus d'inscription pour faciliter l'accès à l'examen, et plusieurs solutions pour accroître la capacité d'accueil du centre d'examen ont été étudiées. Grâce aux modifications apportées au processus d'inscription et à l'augmentation de la capacité des centres d'examen, le délai pour obtenir une place pour les candidats ayant réussi l'examen préalable, l'ÉJC, devrait être ramené à six mois d'ici le printemps 2025.

En plus des modifications aux centres d'examen et au processus d'inscription de l'EDNCC qui contribueront à réduire la durée du Processus d'équivalence pour les candidats compétents, le BNED étudie d'autres initiatives pour réduire la durée globale du Processus d'équivalence, notamment en acceptant d'autres voies d'accès à la certification, en modifiant les examens, en mettant à jour les critères d'admissibilité et en donnant la priorité aux candidats qui se sont établis au Canada.

Bien qu'il n'existe pas de solution universelle permettant de réduire la durée du Processus d'équivalence pour tous les candidats, une combinaison d'approches prenant en compte l'admissibilité, l'augmentation de la capacité, la priorisation et les plans directeurs d'examen auront un effet positif, en particulier pour les candidats qui sont en mesure de démontrer leur compétence lors de leur première tentative d'examen.

Demandes d'inscription et vérification des titres de compétence

Toute personne qui participe à un examen du BNED doit s'inscrire et faire l'objet d'une vérification des titres de compétence avant de passer un examen. La vérification des titres de compétence est le processus qui consiste à confirmer qu'un demandeur a obtenu le titre approprié pour exercer dans son domaine et que la personne qui a déposé la demande d'inscription est bien celle qui a obtenu le titre.

Demandes d'inscription au Processus d'équivalence

La demande d'inscription et la vérification des titres de compétence effectuée dans le cadre du Processus d'équivalence exigent des demandeurs qu'ils fournissent un nombre important de documents attestant de leur formation, de leurs antécédents professionnels et de leur identité. Les titres de compétence sont vérifiés auprès de l'organisme émetteur (vérification à la source) afin de confirmer que les renseignements fournis par le candidat sont authentiques, exacts et valides. La complexité du processus de vérification des titres de compétence du BNED, associée au nombre de demandes d'inscription, peut se traduire par des délais de vérification variables tout au long de l'année. Au cours de l'année écoulée, l'équipe chargée du processus de vérification des titres de compétence a réduit les délais de vérification.

Demandes d'inscription **créées**

Exercice financier 2022-2023

1746

Exercice financier 2023-2024

1984

Demandes d'inscription **examinées**

Total

2244

Demandes incomplètes*

884

Demandes approuvées

1360

*Demandes d'inscription examinées qui ont nécessité la présentation de documents supplémentaires.

Processus alternatif de soumission de documents

Pour le BNED, les événements géopolitiques actuels ont apporté de nombreux changements dans le processus de vérification des titres de compétence. L'équipe continue de s'adapter aux diverses situations politiques et s'efforce de trouver de nouveaux moyens d'authentifier les titres de compétence. Le processus alternatif de soumission permet aux personnes qui sont confrontées

à des circonstances indépendantes de leur volonté, les empêchent de présenter tous les documents requis par les procédures du BNED de faire une demande d'inscription. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, nous avons reçu des documents alternatifs de la part de personnes ayant suivi leur enseignement dentaire en Afghanistan, en Algérie, en Biélorussie, en Iran, en Palestine, au Soudan, en Turquie, en Ukraine et au Yémen.

Pays	Nombre de candidats
Brésil	35
Égypte	54
Émirats Arabes Unis	25
Iran	230
Iraq	23
Syrie	37
Ukraine	52
Inde	955
Pakistan	136
Philippines	42

*Les pays ayant moins de 20 demandes d'admission ne sont pas affichés.

14

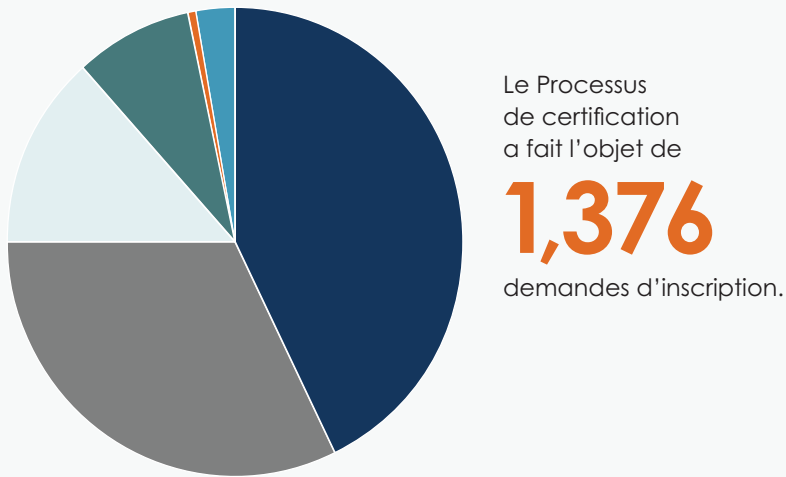
Bureau national d'examen dentaire du Canada

Rapport Annuel 2023-2024

15

Demandes d'inscription au Processus de certification

Le graphique ci-dessous montre le nombre de demandes d'inscription reçues par type de programme d'enseignement.



Diplômés de programmes agréés canadiens	590
Diplômés de programmes non agréés qui ont terminé le Processus d'équivalence	445
Diplômés de programmes agréés par la CODA aux États-Unis et à l'étranger	184
Diplômés de programmes agréés en Australie	113
Diplômés de programmes agréés en Nouvelle-Zélande	6
Diplômés de programmes agréés en Irlande	38

Examens

Les examens servent à évaluer les compétences d'une personne avant son entrée sur le marché du travail. Contrairement à certains professionnels des soins de santé, les dentistes travaillent souvent de manière indépendante ou sans supervision. L'évaluation par un tiers de la compétence minimale d'un praticien dentaire débutant garantit aux organismes de réglementation dentaire et au public que la sécurité des praticiens est évaluée.

Pour les diplômés des programmes de médecine dentaire du Canada, des États-Unis, de l'Irlande, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, le système d'agrément a confirmé que les programmes de médecine dentaire sont basés sur les connaissances, les habiletés et les aptitudes requises d'un praticien dentaire débutant, que les programmes sont d'une durée comparable et que les étudiants bénéficient d'une expérience clinique similaire. Par conséquent, tous les diplômés de ces programmes de médecine dentaire se présentent directement à l'examen de certification.

Ces dernières années, la Commission on Dental Accreditation de l'American Dental Association a accordé l'agrément à deux programmes internationaux de médecine dentaire prédoctorale (DDS/DMD). L'Université King Abdulaziz en Arabie saoudite a reçu l'agrément en 2019, et l'Université Yeditepe en Turquie l'a reçu en février 2024. Par conséquent, les diplômés de ces programmes, après la date d'octroi de l'agrément, sont considérés comme des diplômés de programmes agréés par la CADC.

L'enseignement dentaire n'étant pas homogène dans le monde, les personnes diplômées de programmes de médecine dentaire internationaux non agréés doivent soit suivre une nouvelle formation pour terminer un programme menant à l'obtention d'un diplôme, soit s'inscrire à notre Processus d'équivalence pour passer l'ÉCF, l'ÉJC et l'EDNCC. La réussite de ces examens permet d'être admissible au Processus de certification.

Processus de certification

L'ECOS Virtuel est l'examen qui mène à la certification du BNED; il est également requis pour l'octroi d'un permis d'exercice au Canada. L'ECOS Virtuel est un examen sommatif qui vise à évaluer les compétences en matière de résolution de problèmes et de prise de décision critique requises des praticiens dentaires débutants au Canada. L'ECOS Virtuel constitue la norme nationale de compétence pour les dentistes au Canada.

ECOS Virtuel / Exercice financier 2023-2024

Nbre total de candidats	Réussite(%)	Nbre de candidats	Nbre de candidats reçus
1461	90.69	Nouveaux candidats	1353
		Reprises de participation	108
			1245
			80

445

candidats ont terminé avec succès le processus d'équivalence et obtenu la certification du BNED au cours de cet exercice financier.

Processus d'équivalence

Le Processus d'équivalence est une série de trois examens conçus pour évaluer les personnes qui ont suivi un programme de médecine dentaire dans une université non agréée. Le processus se compose de l'ÉCF, de l'ÉJC et de l'EDNCC, qui permettent d'évaluer les compétences minimales en termes de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes exigées d'un praticien généraliste débutant au Canada.

Statistiques relatives à l'examen / Exercice financier 2023-2024

Évaluation des connaissances fondamentales

Nbre total de candidats	Réussite(%)	Nbre de candidats	Nbre de candidats reçus
1893	33.96	Nouveaux candidats	1220
		Reprises de participation	672
			431
			204

Évaluation du jugement clinique de l'EDNCC

Nbre total de candidats	Réussite(%)	Nbre de candidats	Nbre de candidats reçus
1112	69.15	Nouveaux candidats	918
		Reprises de participation	194
			663
			106

Jugement situationnel de l'EDNCC

Nbre total de candidats	Réussite(%)	Nbre de candidats	Nbre de candidats reçus
929	60.71	Nouveaux candidats	613
		Reprises de participation	316
			368
			196

Habileté cliniques de l'EDNCC

Nbre total de candidats	Réussite(%)	Nbre de candidats	Nbre de candidats reçus
1150	42.61	Nouveaux candidats	613
		Reprises de participation	537
			249
			241

Examen national des spécialités dentaires et Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires

À partir de 2020, le BNED a commencé à administrer l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD). L'objectif de l'ENSD était d'évaluer les compétences des spécialistes dentaires au niveau d'entrée. Au cours des douze derniers mois, la responsabilité de l'administration de l'ENSD a été entièrement transférée au Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC).

L'Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires (ECCSD) était destiné aux spécialistes dentaires non agréés souhaitant intégrer un programme d'évaluation et d'entraînement en spécialité dentaire (PEESD) dans les universités canadiennes. Administré par le BNED pendant onze ans, il a été progressivement supprimé à la suite de la révision des conditions d'admission au PEESD par la CADC, qui a éliminé l'exigence liée à l'ECCSD. Le dernier ECCSD a été administré en septembre 2023.

La suppression de l'ENSD et de l'ECCSD a permis au BNED de réaffecter des ressources à d'autres examens et projets.

Statistiques relatives à l'ECCSD

	Nombre total de participants au test	Note moyenne
Septembre 2023	19	82.68

L'ECCSD étant un examen d'admission, aucune note de passage n'est définie.



Certification

L'obtention d'une certification par le BNED signifie que le candidat a satisfait aux normes minimales de compétence attendues d'un praticien dentaire de premier échelon en dentisterie générale. Chaque année, plus de 50 % des dentistes certifiés reçoivent leur enseignement dentaire initial à l'étranger.

Opérations

Concentration sur la sécurité et la gestion des risques

La gestion des risques continue de revêtir une grande importance pour le BNED dans un contexte où il doit composer avec la sécurité des examens, l'accès à la certification, l'administration des examens par voie électronique et l'augmentation du volume des demandes d'inscription.

Au cours de la dernière année, le BNED a engagé un fournisseur tiers pour qu'il réalise une revue stratégique des menaces qui pèsent sur la sécurité du BNED et qu'il fournisse des recommandations et des stratégies pour traiter la sécurité globale ainsi que les problèmes de sécurité particuliers liés à la perte de ses propriétés intellectuelles. Les recommandations formulées aideront le BNED à établir des priorités dans les domaines nécessitant un renforcement de la sécurité.

La capacité d'examen et le délai d'obtention de la certification demeurent les défis principaux du BNED. Nous travaillons activement sur des stratégies visant à optimiser la capacité d'examen et à évaluer les conditions d'admissibilité.

Catégorie	Nbre de candidats certifiés
Diplômés de programmes de médecine dentaire agréés au Canada	584
Diplômés de programmes de médecine dentaire agréés à l'étranger	303
Personnes ayant terminé avec succès le Processus d'équivalence	447

Planification des ressources par projet

Le BNED continue de collaborer avec les parties prenantes sur les moyens de faciliter l'accès à la pratique pour les dentistes généralistes. À cette fin, le BNED en est aux étapes préliminaires de l'élaboration d'un répertoire national des titres de compétence. Dans le cadre de la première étape de ce projet, le BNED a engagé un consultant tiers pour mener des recherches et recueillir des renseignements à l'appui de cette initiative. La phase suivante consistera à confier à un gestionnaire de projet le mandat de définir les exigences techniques, d'établir un budget et de recenser les sources de financement, avant d'entamer la phase finale de développement du logiciel. Cette initiative tirerait parti de notre expertise en matière de vérification des titres de compétence et faciliterait le partage de renseignements entre le BNED et les organismes de réglementation dentaire.

La planification du personnel de santé a été un sujet de discussion autour de nombreuses tables. En réponse aux demandes des parties prenantes internes et externes et à notre volonté interne d'analyser notre vaste ensemble de données, nous avons recruté une analyste statistique pour un mandat d'un an. Cette personnes se concentrera sur l'analyse des données du Processus d'équivalence et tentera d'identifier des tendances qui permettront au BNED de prendre des décisions en lien avec son plan stratégique.

Résumé des états financiers

Les résumés des états financiers suivants comprennent l'état récapitulatif de la situation financière au 30 juin 2024, et l'état récapitulatif des opérations pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers résumés sont tirés des états financiers du Bureau national d'examen dentaire du Canada.

États financiers condensés - Clôture de l'exercice le 30 juin 2024	2024 (\$)	2023 (\$)
Actifs		
Liquidités	4,819,105	5,103,378
Comptes débiteurs	—	5,537
Charges payées d'avance	325,693	271,603
Intérêts courus	130,026	90,453
Placements	21,731,660	16,440,162
Immobilisations	3,240,109	3,700,578
	30,246,593	25,611,711
Obligations		
Échanges et autres responsabilités pour exploitation	1,083,435	979,014
Recettes différées	5,987,329	3,833,733
Incitatifs à la location	1,979,307	2,137,652
	9,050,071	6,950,399
Actifs nets		
Non affecté	11,783,245	9,053,661
Affectation d'origine interne	9,413,277	9,607,651
	21,196,522	18,661,312
	30,246,593	25,611,711

États financiers condensés - Clôture de l'exercice le 30 juin 2024	2024 (\$)	2023 (\$)
Revenus		
Droits de demande (agrée, non agréé, ECCSD, ENSD)	2,150,200	2,130,000
Droits d'examen (agrée)	3,098,057	2,407,283
Droits d'examen (non agréé)	12,003,175	11,538,175
Droits d'examen ENSD	3,935	1,046,040
Droits d'examen ECCSD	72,200	75,670
Autre revenus	1,184,686	513,093
Frais de traitement de paiement	(1,009,770)	(1,134,615)
	17,502,483	16,575,646
Frais d'exploitation		
Charges directes		
Certification (agrée, non agréé)	94,179	112,836
Examens (agrée)	1,462,537	1,715,346
Examens (non agréé)	7,378,826	6,230,943
ECCSD	3,789	10,465
Autres	—	—
Frais d'administration	5,833,568	5,473,291
	14,772,899	13,542,881
Affectation d'origine interne	194,374	42,693
	14,967,273	13,585,574
Excédent des revenus sur les dépenses	2,535,210	2,990,072



**The National Dental
Examining Board of Canada**
**Le Bureau national d'examen
dentaire du Canada** ®

340 rue Albert, 12^{ème} étage,
Ottawa ON K1R 7Y6

www.ndeb-bned.ca